

Pierre Tcherkessoff, nouveau Doyen de la Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit

Pierre Tcherkessoff est nommé Doyen de la Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit (FASSED) de l'Institut Catholique de Paris pour un mandat de trois ans. Il est entré en fonction le 1^{er} septembre 2022.

Une faculté pluridisciplinaire

En cette rentrée 2022, la Faculté de Sciences sociales et économiques devient la Faculté de Sciences sociales, d'Économie et de Droit (FASSED). Ce changement de nom permet de valoriser les enseignements pluridisciplinaires de la faculté. L'arrivée d'un nouveau Doyen, Pierre Tcherkessoff, est l'occasion de mettre en place un nouveau projet facultaire.

Le Doyen présente ainsi les grands axes de son mandat : « *La FASSED doit, me semble-t-il, s'appuyer sur quatre piliers fondamentaux : une organisation interne favorisant l'écoute, la concertation et la collégialité ; une formation de qualité en licence – Master – Doctorat ancrée dans l'interdisciplinarité ; une recherche renforcée et visible ; et une relation favorisée avec les partenaires nationaux et internationaux ainsi que la société.* »

Un parcours dans la recherche

Pierre Tcherkessoff connaît parfaitement l'Institut Catholique de Paris. Docteur en droit privé et sciences criminelles, il y enseigne depuis 2008 au sein de la Faculté de sciences sociales, d'Économie et de Droit (FASSED) mais aussi au *Theologicum* et à la Faculté de Droit canonique. Il dirige deux programmes de formation : le certificat Théorie et Pratique du droit privé ainsi que le Diplôme universitaire Criminologie-Victimologie. « *Cette nomination est une belle occasion qui m'est offerte de rendre à notre Faculté ce qu'elle m'a donné, elle qui m'a ouvert les portes de la carrière universitaire et m'a soutenu durant ces dernières années* », souligne Pierre Tcherkessoff. Membre de l'équipe décanale pendant 3 ans, il a été en charge de la coordination et du développement de l'offre de formation, des échanges et des partenariats avec le milieu socio-économique ainsi que de la structuration et de l'animation de la vie étudiante.

Ses travaux de recherche portent notamment sur l'influence conjuguée du droit européen et du droit américain dans l'évolution et la réforme de la justice. Ce sujet de réflexion avait déjà été initié pendant l'élaboration de sa thèse : *Cohérence et légitimité du ministère public*, soutenue à l'Université Paris II Panthéon-Assas. Il travaille aussi sur de nombreuses autres thématiques (la théorie du droit et le droit privé, le droit pénal et la procédure pénale ou encore le droit des affaires).

[→ Retrouvez les derniers travaux de Pierre Tcherkessoff](#)

À propos de l'Institut Catholique de Paris

L'Institut Catholique de Paris, fondé en 1875, est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG) porté par une association loi 1901 à but non lucratif et reconnue d'utilité publique. Depuis 150 ans, il a fait ses preuves en termes d'excellence académique et de créativité, offrant des formations ouvertes à tous et adaptées aux enjeux du monde contemporain grâce à ses 6 facultés, ses 6 instituts de formation professionnelle et ses 9 écoles associées. Chaque année, l'ICP accueille 10 000 étudiants sur son campus de Paris, 900 personnels enseignants et chercheurs et 250 doctorants. En septembre 2021, l'Institut Catholique de Paris a ouvert son premier campus en région, à Reims.

Sa signature, « L'esprit grand ouvert sur le monde », est devenue l'emblème d'un campus historique rénové en interaction constante avec la cité en plein cœur du quartier latin, mais aussi de l'attention toute particulière portée au développement intégral de l'étudiant, aux relations avec l'environnement socio-économique et politique, et à la réputation internationale de son unité de recherche « Religion, Culture et Société » labellisée par l'État depuis 2014. www.icp.fr